



Enquête publique :
projet de Rocade Nord du Conseil Général de l'Isère

Avis et observations de
l'Association des Contreforts de la Bastille

Saint Martin le Vinoux le 25 novembre 2009

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

L'association des Contreforts de la Bastille représente plus de 150 personnes attachées au cadre vie du coteau de St Martin le Vinoux. Ce quartier de maisons familiales comprenant une école, deux maisons de retraite, un centre de travail adapté, va être irréversiblement bouleversé si le projet de Rocade Nord est mené à son terme.

L'impact social et humain de ce projet sera considérable. De plus les nombreuses années de travaux seront une calamité pour notre cadre de vie.

Nous avons relevé un nombre considérable de manquements au dossier d'enquête publique au sujet de l'impact du projet sur la commune de St Martin le Vinoux mais aussi sur toute l'agglomération. En voici quelques unes :

Impact visuel :

L'étude ne comporte pas de schéma montrant l'aspect du futur viaduc. Pas de rapport d'échelle permettant de comparer sa taille aux immeubles de l'esplanade ou à un indigène de Saint Martin le Vinoux. Comment apprécier l'impact visuel sans aucune information?

Où seront situées les usines de désenfumage normalement placées aux extrémités du tunnel, Quelle sera leur emprise au sol ?

Dans la presse les promoteurs du projet nous promettent 'un beau viaduc, fin et esthétiques, une oeuvre architecturale'

Page 260 de l'étude d'impact on nous promet une '*recherche altimétrique d'une transparence maximale de l'ouvrage*' et la page 361 on nous dit : '*Il survole presque exactement les anciennes fortifications, donnant une épaisseur à l'espace de la limite entre Grenoble et Saint-Martin, jouant le jeu de cette frontière symbolique aujourd'hui peu sensible.*'

Que devons nous penser de ces délires ésotériques de technocrates ?

Nuisances sonores :

L'étude ne tient pas compte de l'effet d'écho du Rachais et du bruit montant. La partie non couverte du viaduc, orthogonale au coteau de Saint Martin le Vinoux, donc non protégée par d'éventuels écrans latéraux, engendrera énormément de nuisances supplémentaires à celles déjà existantes. En montant sur les hauteurs de St Martin le Vinoux on peut constater le bruit déjà assourdissant des voiries existantes lorsqu'on est en visibilité directe.

Pollution de l'air :

Tout au long des réunions publiques on nous a laissé croire qu'un traitement des gaz sortant du tunnel serait possible. On peut constater qu'il n'y a pas de traitement des ventilations du tunnel. L'utilisation (controversée car nanoparticules cancérigènes) du dioxyde de titane n'est qu'hypothétique et il n'y a pas d'étude technique (quelle surface de traitement, quel débit de polluants, quelle concentration, quelle efficacité, quid du nettoyage du catalyseur et du traitement des effluents : nitrates cancérigènes ?)

L'étude d'impact sur la qualité de l'air comprend-t-elle ce procédé de traitement ?

Où sont les hypothèses des études montrant la dispersion des polluants ?

Les études épidémiologiques montrent l'impact des polluants atmosphériques sur la santé, des enfants particulièrement et qu'il n'y a pas d'effet de seuil, toute augmentation de la pollution, même minime, est dommageable. Pourtant ce projet 'innovant' augmente les pollutions aux entrées du tunnel, en particulier à proximité de l'hôpital et de la maternité de la Tronche

Atteinte au patrimoine :

La Casamaures est un monument classé dont les abords sont protégés dans un périmètre de 500m par le code du patrimoine. C'est aussi un lieu de culture, d'exposition, de spectacles. (1200 visiteurs accueillis pour les journées européennes du patrimoine en 2009 par l'association culturelle qui donne vie au monument depuis 24 ans).

Que deviendra-elle une fois défigurée par un double viaduc de 20 mètres de haut (aussi haut que son toit) et implanté à quelques dizaines de mètres seulement, dans l'ancien parc exotique, ?

Survivra-t-elle aux travaux dont les vibrations ébranleront les fondations de ses 3 étages bâtis sur le rocher et ses façades en ciment non armé ?

Les habitants situés dans le périmètre de 500m de protection doivent avoir l'avis de l'architecte du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine pour toute modification de leur façade, même pour un capteur solaire. Qu'en est-il de cet avis pour la réalisation d'un double viaduc, 2X2 voies, de 20m de haut à 20m de la Casamaures et comment est-il pris en compte ?

La page 361 de l'étude d'impact se moque de nous : ' *L'ouvrage entre en dialogue avec l'architecture de la Casamaures, caractérisée par un ciment ornemental extrêmement travaillé.* '

De plus le viaduc sera implanté dans les douves des fortifications 1884 protégées car en zone ZPPAUP .

Risque d'éboulements et de glissements de terrain :

Le RTM refuse tous les permis de construire dans les zones proches de la future tête de tunnel : zones de risque d'éboulement P3, de glissement de terrain G1, d'effondrement F3 d'après le document sur l'état des risques naturels et technologiques majeurs. Il y a mise en danger de la population !

Bruits, vibrations et poussières pendant les travaux :

Le tunnel sera creusé à l'explosif, où sont les documents explicitant le nombre et la fréquence des tirs de mine, leur impact sonore et vibratoire sur l'humain et le bâti ?

Comment se passera l'évacuation des matériaux ? Page 270 de l'étude d'impact on parle de 1 170 000 m³ évacué du tunnel dont les _ côté St Martin le Vinoux. Quelle technique sera utilisée? Quelles mesures concrètes seront prises ?

Dévalorisation des biens :

Que vaudra le patrimoine immobilier du quartier du coteau défiguré par un viaduc, pollué par l'air vicié et le bruit montant de l'ouvrage non-couvert à partir de l'A48 ? La prise en compte des fissures provoquées par les travaux dues à la déstabilisation des sols n'est pas claire. La page 278 parle de '*précautions spécifiques*'. Quelles sont-elles ?

Domaine de l'étude d'impact :

Pourquoi l'enquête publique ne concerne que 4 communes alors que toute la Métro est impactée ?

Pourquoi les études de trafic ne concernent pas toute la Région Urbaine de Grenoble, l'étude de l'AURG (2007) montrant une augmentation des bouchons aux entrées de l'agglomération dans l'hypothèse d'une Rocade Nord.

Péage

L'enquête parle d'un péage à 1€ alors que toutes les communications du maître d'ouvrage précédant l'enquête parlent d'un péage à 2€ pour 1/3 de financement?

Les personnalités politiques de la Métro ont dit récemment dans la presse que c'est l'utilisateur qui payera l'intégralité de la Rocade. Des simulations de fréquentation ont-elles été faites avec un péage à 6€ ?

Le maître d'ouvrage fait un pari sur l'autorisation hypothétique du free-flow pour le péage. Dans le cas contraire, le nombre de cabines de péage sera-t-il suffisant pour ne pas créer de congestions aux heures de pointe ? Leur emprise au sol est déjà très importante et pourra être difficilement être augmentée.

Comment la commune de la Tronche va-t-elle absorber les 800v/h à 1300 v/h prévus aux heures de pointe au sortir de l'échangeur Michallon (annexe rapport 2025, pages 30, 31, 38, 39) ? Un aménagement très important des voiries sera nécessaire et augmentera le coût du projet

Périmètre de l'étude :

La Rocade Nord ne peut pas fonctionner sans une mise à 2X3 voies de l'A480. La partie située entre la séparation A48/A480 et le point où la Rocade commencerait à traverser la presqu'île scientifique est déjà saturée aux heures de pointe. Lui rajouter la circulation potentielle de la Rocade provoquera une congestion complète de ce tronçon.

Or il n'y a aucune étude d'impact de cet agrandissement pourtant très dommageable pour les communes de Sassenage et Fontaine. La Métro a d'ailleurs voté contre cet agrandissement.

L'enquête publique devrait ainsi être étendue aux secteurs impactés par l'élargissement des voiries concernées par la Rocade Nord.

Risques sismiques :

Grenoble est dans une zone classée 1B pour les risques sismiques. Un reclassement est en cours pour prendre en compte un niveau de risque 10 fois supérieur. Le dimensionnement des ouvrages prévus tiennent-ils compte de ce futur reclassement ?

Appel d'offre :

Le Conseil général a passé un appel d'offres de délégation de service public (les Affiches de Grenoble, juillet 2009) dans lequel il incite le futur concessionnaire à établir 'un niveau de péage...incitatif. Le manque à gagner en résultant pour le concessionnaire donnera lieu à une compensation financière de la part du Département ' Le contribuable payera donc beaucoup plus qu'annoncé. Cela ne modifie-t-il pas complètement les calculs de rentabilité économique du projet décrite dans le volume 3 d'évaluation économique et sociale ?

Consultation de l'été 2007 :

La consultation du Conseil Général de l'été 2007 est citée en annexe du volume 1 pour justifier le projet. On peut rappeler que les questions et l'exploitation des réponses ont été tendancieuses. Si on analyse honnêtement les réponses, on peut affirmer que la population veut la réduction des bouchons. Le périmètre de consultation (491 986 électeurs) prouve que les bouchons auxquels les citoyens faisaient référence étaient les bouchons aux entrées de l'agglomération. Or ceux-ci ne sont pas améliorés par la rocade, bien au contraire (voir rapport de l'AURG 2007).

On peut aussi noter que les citoyens veulent massivement (97%) des transports en commun. Or la ligne E du tram a été retardée de 2 ans par le SMTC en raison du projet de la Rocade Nord.

Contre-propositions :

Il n'y a pas eu d'étude comparative du projet de Rocade Nord avec un projet **à coût égal** basé sur un développement massif des transports en commun (TER, train-tram, tram, bus, etc...).

A-t-on étudié les effets d'un péage urbain sur la circulation au centre-ville et dont les revenus seraient investis dans les transports en commun ?

A-t-on étudié la possibilité que la rocade Nord soit intégralement payée par l'utilisateur, comme le proclame dans la presse les élus de la Métro ?

Devant tous ces manquements, imprécisions, simulations douteuses, à l'image des consultations et autres concertations qui ont précédé l'enquête publique, nous ne pouvons qu'être fermement opposé à ce projet.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc Perroud, président de l'association des Contreforts de la Bastille.